

Samedi 22 JUIN 2024

LE CANNET DES MAURES (Hôtel « Les Portes de Provence »)

Conformément aux statuts, la liste des membres ayant droit de vote ainsi que le nombre de voix dont chaque membre est titulaire, sera tenue à disposition au siège du Comité.

### **MANDAT DU PRESIDENT DU CLUB / REPRESENTANT DE SCA**

*Cette partie doit être systématiquement remplie par le Président de club / Représentant de SCA qu'il soit présent ou qu'il donne pouvoir à l'assemblée générale.*

Je soussigné : ..... Licence fédérale 2024 n°: .....  
Président du Club / Représentant de la SCA : ..... N°: .....

#### **Cocher la case et compléter :**

Assisterai à l'AG du comité régional

Donne délégation à M/Mme Nom : ..... Prénom : .....  
Numéro de licence : ..... adhérent de mon club / ou ma structure

Donne pouvoir à M/Mme Nom : ..... Prénom : .....  
Numéro de licence : .....  
Délégué du club/ SCA : Nom structure ..... N° : .....

Signature du Président du club / Représentant de la SCA et **cachet du Club/SCA**